

PRO C È S V E R B A L

Réunion du Conseil d'établissement de L'école institutionnelle Louis-Joseph-Huot

Lieu : École Louis-Joseph-Huot

Date : 7 février 2024

Heure : 18h30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

La séance débute à 18h29

Proposée par Mme Mélissa Michaud

Secondé par Mme Annie Riopel

Résolution # 2024-02-07-01

2. VERIFICATION DES PRESENCES ET DU QUORUM :

Sont présents :

Korinne Foucher, présidente
Suzie Vachon, vice-présidente
Flore Vergé, parent membre
Gabriel Tremblay Martineau, parent membre
Mélissa Michaud, parent membre
Nancy Ricard, enseignante
Annie Riopel, enseignante
Denis Leblanc, technicien service de garde

Sont absents :

Caroline Thériault, enseignante

Assistaient également :

Daniel Lefrançois, directeur
Véronique Maheu, directrice adjointe
Vicky Bureau, secrétaire

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Mme Flore Vergé aimerait ajouter un point en varia concernant l'éclipse du 8 avril 2024.

L'ordre du jour est adopté avec cet ajout.

Proposée par Mme Flore Vergé
Secondée par M. Gabriel Tremblay Martineau

Résolution # 2024-02-07-02

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2023

Mme Michaud souligne une coquille, concernant le nom de Mme Suzie Vachon au point 17.

Il a aussi été soulevé que l'envoi du document sur le contenu de l'éducation sur la sexualité n'a pas été envoyé aux membres. M. Daniel Lefrançois le fera suivre.

Le procès-verbal est adopté avec ces corrections.

Proposée par Mme Mélissa Michaud
Secondée par Mme Suzie Vachon

Résolution # 2024-02-07-03

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

6. INFORMATION

6.1 Présidente

Mme Foucher revient sur le report des dates des rencontres du conseil d'établissement, en raison de la grève. Il semblait plus opportun de reporter celle de janvier afin de discuter de tous les points en une rencontre.

Concernant le projet de la cour d'école, elle nous informe qu'ils sont en attente de confirmations pour les installations des modules de balançoires et Eskair. Celles-ci ont été reportées au printemps, elle nous tiendra au courant des dates lorsqu'elle aura des nouvelles.

M. Lefrançois souligne le nombre d'heures passées sur ce projet par Mme Korinne Foucher. Plusieurs contraintes ont été rencontrées ce qui occasionne beaucoup de temps à travailler sur le projet. Les trois quarts du projet devrait être réalisés à la fin de l'été prochain. Les levées de fonds ont beaucoup aidé à l'aboutissement du projet. Même si certaines dates ont

été reportées, les prix sont fixés et sont garantis pour le printemps.

6.2 Représentant au comité de parents

Mme Vachon nous mentionne qu'il y aura deux Galas de la persévérance scolaire en février.

Il y aurait eu une amélioration de 50% au niveau des postes à combler, depuis le début de l'année. Une liste détaillée des postes toujours à combler leur ont été présentée.

Un sondage pour les employés ainsi que les parents est à venir concernant la semaine de relâche en 2025-2026, à savoir si la majorité préfère qu'elle soit en alternance avec les autres centres de service scolaires.

6.3 Représentants du personnel enseignant

Mme Annie Riopel et Mme Ricard nous énumère les activités vécues par les élèves notre dernière rencontre en octobre dernier.

Pour les élèves du préscolaire :

- Théâtre Tortue Berlué, théâtre dans l'autobus
- Manu et ses livres

1^{ere} année

- Sortie au planétarium
- Tutorat avec élèves de 5 et 6^e année

2^e cycle

- Lis avec moi
- Activité scientifique Prof Dino
- Sortie au théâtre à venir
- Courrier plusmots
- Vaccination 4^e année

3^e cycle

- Jeu du loup, 1^{ere} année et 5^e et 6^e année



- Les élèves de 5^e année font de la correspondance avec les élèves de 5^e année de l'École des Rivières. Il y a même un projet de se rencontrer à la fin de l'année.
- Début des animations avec l'infirmière, en éducation à la sexualité.
- Sortie au théâtre pour la pièce Jules et Joséphine.
- Stop motion, filmer des petites séquences
- Conférence virtuelle sur la persévérance scolaire
- Cinéma à l'école pour ramasser des fonds pour la sortie prévue à Ottawa pour les élèves de S.I.A. Le montant de 1600\$ a été amassé, leur objectif a été atteint.
- Animations policières.

Pour tous

- Activités thématiques pendant la dernière semaine avant les vacances de Noël
- Courrier de la Saint-Valentin
- Journées de la persévérance scolaire, quelques activités prévues en lien avec cette thématique.

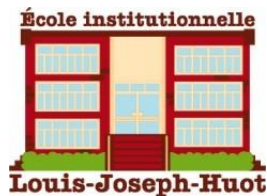
6.4 Représentants du personnel de soutien

Mme Vicky Bureau revient sur le devancement de la période d'inscriptions, qui s'est déroulée du 27 novembre au 22 décembre. Celle-ci a ensuite été prolongée jusqu'au 12 janvier 2024, en raison des journées de grève.

La période n'était pas idéale car elle se déroulait en même temps que les rencontres de suivis pour les plans d'intervention, ainsi que la campagne de financement et des paniers de Noël. Le secrétariat était donc très sollicité.

M. Denis nous informe que des activités parascolaires sont débutées.

- Hockey cosom,
- Robotique



- Improvisation

Mme Martine Rivest et Mme Guylaine Parent seront en congé pour une période car elles sont en pré-retraite.

Il y aura une sortie le 9 février 2024 au Musée des jouets pour les plus jeunes et au centre Adrénaline pour les plus vieux.

Pour la journée pédagogique du 4 mars 2024, les élèves resteront à l'école.

Les relevés fiscaux ont été déposés sur le portail parent Mozaik. Cette information sera indiquée sur l'état de compte qui sera envoyé demain.

6.5 Représentant de la communauté

Aucun

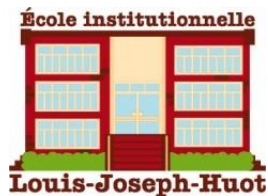
6.6 Représentant de l'OPP

Mme Mélissa Michaud souligne la belle réussite de la campagne de financement en collaboration avec la compagnie Bien dans son Pot. Il y a eu une belle participation des parents qui nous a permis d'amasser 3954\$.

La récolte des denrées non périssables a été plus difficile cette année. Probablement, en raison, des journées de grève et de l'inflation du coût de la vie. Les membres de l'O.P.P. ont donc décidé d'organiser une guignolée et ont réussi à amasser 600\$. La direction de l'école, M. Daniel Lefrançois et Mme Véronique Maheu ont débloquer un budget qui a permis de bonifier les paniers de Noël. Avec ces achats, il a été plus facile de répartir également entre les familles et être en mesure d'offrir un panier garni. La fondation Présent pour Noël a aussi offert un cadeau à tous les enfants inscrits.

Mme Mélissa Michaud nous mentionne que la campagne de financement de la vente de chocolat est débutée. Selon le nombre de mallettes commandées, leur objectif de 5500\$ sera probablement atteint. Celle-ci devrait être la dernière campagne de l'année.

Mme Suzie Vachon, a discuté avec les gens du Club optimiste de Repentigny et ils ont offert leur aide pour les prochaines activités de financement comme les paniers de Noël ou les dons d'effets scolaires. Mme Annie Riopel demande s'il était possible de faire une demande pour



des élèves qui ont besoin d'une paire de lunettes. Mme Flore Vergé nous suggère la fondation Maman Dion car elle sait qu'ils peuvent aider pour ce genre de demande. Aussi, il est probablement possible d'obtenir des ententes avec les centres d'optométrie de la région pour les paiements.

6.7 Direction

6.7.1 Formation Tandem

M. Daniel Lefrançois revient sur une formation à laquelle il a assisté avec Mme Korinne Foucher à l'automne. Celle-ci portait sur l'optimisation des rencontres du conseil d'établissement, avec la mise en place de stratégies. Elle était animée par M. Marius Bourgeois, qui a été très intéressant.

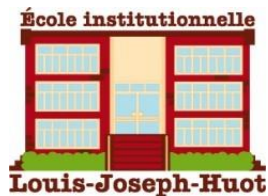
6.7.2 Paniers de Noël

Le sujet a été abordé dans un point précédent et il n'y a rien d'autre à ajouter.

6.7.3 Plan de rattrapage

M. Lefrançois explique que le gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan de rattrapage en raison des journées de grève qui ont eu lieu en novembre et décembre dernier. Dans le dernier Info-parents, les parents ont été informés que tous les élèves en besoin seront desservis. La somme pour notre école reçue est assez impressionnante si on considère que les élèves n'ont manqué que huit jours d'école. Après consultation, les enseignantes n'ont pas pu démontrer que ces jours manqués ont pénalisé leurs élèves. Ce montant accordé sera donc utilisé pour aider les élèves qui étaient déjà en difficulté.

Donc un volet académique sera offert par les enseignants.es qui se sont portés volontaires. Certaines ont choisi de la faire en co-enseignement et d'autres sous forme de tutorat aux récréations sur l'heure de diner.



Une lettre a été envoyés aux parents des élèves ciblés afin d'obtenir leur pour approbation. Ce soutien se terminera en mai.

Aussi un projet pilote a été mis en place pour offrir 35 heures d'aide à la classe. Celui-ci sera combiné avec 70 heures payées avec le budget du plan de rattrapage. Toutes les classes auront ces services au moins une fois par semaine. Ces postes seront comblés par des éducatrices et les tâches effectués seront multiples et en soutien à l'enseignante.

7. POINTS D'ADOPTION (PEUT MODIFIER, AMENDER OU ADOPTER TEL QUEL)

7.1 Projet Éducatif 2023-2027

M. Daniel Lefrançois nous présente les grandes lignes du projet éducatif. Les trois premières pages sont presque qu'identiques au précédent.

Ensuite, les pages 4 et 5 contiennent les statistiques en lien avec la réussite de nos élèves, dans les cinq dernières années. On y présente les acquis (réussite), et les difficultés (zones vulnérables).

On y retrouve ensuite une brève description de l'environnement externe de l'école.

Le nouveau plan a été travaillé avec une équipe d'enseignants en mai-juin 2023.

Les deux premiers enjeux consistent à évaluer de façon différente dans la compétence lecture et dans la compétence résolution de problème.

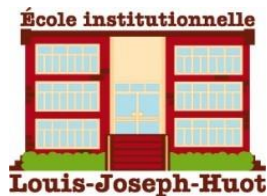
Le 3^e enjeu concerne la santé et le bien-être des élèves.

Le programme Hors-Piste a été débuté avec les T.E.S. pour améliorer la gestion de l'anxiété.

On s'aperçoit que beaucoup de place est accordée aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux.

Faire la promotion de l'activité physique. Nous avons le programme à l'école on bouge.

Les enseignants de chaque cycle doivent soumettre des moyens pour y arriver.



Mme Foucher demande s'il est possible de mettre à jour les organismes qui soutiennent nos élèves :

Ajouter :

- ✓ Présents pour Noël
- ✓ Club optimiste
- ✓ A deux pas de la réussite
- ✓ Safima

Enlever :

- ✓ Proviso
- ✓ Iga Crevier
- ✓ Les enfants de la Bolivie

Elle demande aussi si le sigle IMSE peut être détaillé en écrivant sa définition complète ; Indice de masse socio-économique.

Proposée par Mme Flore Vergé
Secondée par M. Gabriel Tremblay Martineau

Résolution # 2024-02-07-03

7.2 Plan de lutte visant à contrer la violence et l'intimidation

Mme Maheu nous explique que ce plan est une continuité du projet éducatif en lien avec le 3^e enjeu, soit l'environnement dans lequel l'élève évolue.

Un nouveau canevas a été proposé cette année.

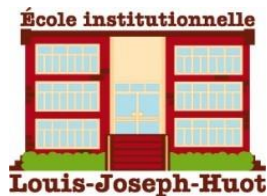
Un ajout a été fait concernant la mise en place d'actions en lien avec des actes à caractère sexuel.

Les objectifs à travailler avec nos élèves doivent être ciblés.

Il faut aussi augmenter les actions favorisant nos saines habitudes de vie chez nos élèves

Nous avons analysé, à l'aide des données consignées dans le baromètre comportemental, et avons noté qu'il y a beaucoup de gestes posés par des élèves qui en blessent d'autres, surtout pendant les récréations.

Il serait bénéfique de mettre à jour l'outil de compilation pour avoir des données plus précises.



Un sondage sur le sujet sera adressé au personnel de l'école et des élèves 1^{ère} à 3^{ème} année et de 4^{ème} à 6^{ème} année le 15 avril prochain.

Mme Flore Vergé demande s'il y a un point dans le plan concernant ce qui se passe à l'extérieur de l'école, entre autres sur les réseaux sociaux. Mme Maheu répond qu'il y a des interventions qui sont faites en collaboration avec la direction et les TES. Souvent, il y a des répercussions sur l'ambiance à l'école aussi. Mme Maheu nous informe d'une possibilité à offrir une conférence sur le sujet animée par un psychoéducateur pourrait être envisagé et intéressant.

Mme Korinne Foucher suggère d'ajouter au plan, qu'une intervention peut être faite par les intervenants de l'école par rapport à une situation externe qui a des répercussions à l'école. Mme Maheu va s'informer s'il est possible de faire cet ajout, à la personne responsable au C.S.S.D.A.

Mme Korinne Foucher se questionne si les élèves plus vieux font toujours de la surveillance pendant les récréations et les diners. Mme Maheu confirme que c'est toujours en place. Ces élèves sont identifiés comme aide-T.E.S. Certains élèves traversent aussi côté St-Paul, pour aider au diner. L'objectif serait de sensibiliser l'ensemble des élèves à dénoncer auprès des adultes, les gestes d'intimidation lorsqu'ils en sont témoins.

Mme Korinne Foucher note qu'à la page 5, il n'y pas de date pour la prochaine rencontre en mars. Mme Maheu explique qu'elle reste à déterminer.

Mme Korinne Foucher demande s'il est possible de modifier au point 5 l'énoncé : Vérifier sommairement l'état de la victime. Elle pense qu'il faudrait mettre l'accent sur la victime au lieu de l'auteur.

Proposée par Mme Mélissa Michaud
Secondée par M. Gabriel Tremblay Michaud

Résolution # 2024-02-07-04

8 POINTS D'APPROBATION (DONNER SON ACCORD OU NON)

8.1 Sortie 4^e, 5^e, 6^e année, 708 et 709 et SIA à Ottawa

Des sorties ont été ajoutées pour certains niveaux

- Sortie à Ottawa pour les élèves en S.I.A.
- Sortie pièce de théâtre Faut qu'on s'en parle.

Proposée par Mme Flore Vergé
Secondée par Mme Mélissa Michaud

Résolution # 2024-02-07-05

8.2 Amendement au code de vie

M. Lefrançois nous informe qu'un amendement a été fait au code de vie pour donner suite à la directive approuvée par le ministère de l'éducation concernant l'utilisation des appareils électroniques en classe.

L'application de cette nouvelle directive sera gérée par les enseignants.es.

Le téléphone ne doit pas être vu ni entendu. Au premier manquement, la conséquence est claire, l'appareil sera confisqué pour la journée.

Au 2^e manquement, le parent devra venir lui-même le récupérer à l'école.

Mme Flore Vergé demande s'il est possible d'ajouter une modification dans le code de vie, concernant le fait de laisser l'appareil électronique dans le casier de l'élève. Comme les casiers ne sont pas barrés, il y a un gros risque de vol.

M. Daniel Lefrançois répond qu'en général, cette problématique n'est pas un enjeu majeur pour notre école.

Proposée par M. Gabriel Tremblay Martineau
Secondée par Mme Nancy Ricard

Résolution # 2024-02-07-06

Mme Foucher demande un vote pour l'extension de la rencontre pour 15 minutes.

**Proposée par Mme Suzie Vachon
Secondée par Mme Flore Vergé**

9 POINT DE CONSULTATION

9.1 Consultation sur le plan de répartition des élèves du primaire et secondaire pour 2024-2025

M. Daniel Lefrançois nous présente le plan de répartition. Selon le plan actuel, le local du service de garde devra être utilisé pour accueillir une classe. Ce qui n'est pas l'idéal. Sinon, une classe de 1^{ère} année devra déménager du côté Louis-Joseph-Huot. Encore une fois cette option est loin d'être idéale, ni pour les enseignants.es et les élèves, considérant qu'un boulevard sépare les deux bâtiments.

Aussi, il est prévu que nous ayons quatre groupes en S.I.A., complets (15-16 élèves), ce qui semble irréaliste car seulement onze élèves vont quitter pour le secondaire et la moyenne des nouveaux élèves à accueillir à chaque année est de 20 à 25 élèves.

Aussi, cette année nous avons eu la possibilité de faire trois groupes pour les élèves de 5^e année, avec la mesure Annexe 49. Si celle-ci nous est encore allouée, idéalement, il faudrait poursuivre avec trois groupes pour la 6^e année. Actuellement, deux groupes seulement sont prévus.

Les membres du conseil d'établissement demandent qu'est-il possible de faire pour contester ce plan de répartition.

M. Daniel Lefrançois va prévoir une rencontre avec la direction de l'organisation scolaire et mettre en lumière les arguments apportés. Il est possible de demander que cette personne vienne donner des explications devant les membres du conseil d'établissement.

10 PROCHAINS SUJETS À L'ÉTUDE

10.1 **Varia**

Mme Flore vergé demande ce qui est prévu concernant la journée du 8 avril car une il y aura une éclipse, qui peut être dangereuse si on la regarde à l'œil nu. La période dangereuse se déroulera entre 14h30 et 15h30, l'heure à laquelle les élèves sortent à l'extérieur pour le retour à la maison. Ce point sera apporté en T.C.P. du C.S.S.D.A.



11 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h23

Proposée par Mme Korinne Foucher
Secondée par Mme Nancy

Résolution # 2024-02-07-07

Mme Korinne Foucher
Présidente

***Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise
dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)***